

cher M Dega

①

Comme convenu par telephone, trouver
ci-joint les elements/documents
consquence de l'accord pour
mon licenciement :

1.- REÇU POUR SOLDE de TOUT COMPTE

Reçu — 614.613,33

1/2/2011 — 100.000,00

714.613,33

← chiffre Net
convenue entre
les parties

2.- BULLETIN DE PAIE

Que considere un ^{Net} ~~reste~~ à payer
de 714.613,33 (Sans faire de
~~différence~~ entre les années 2010 et 2011)
_{Separation}

3.- ATTESTATION POLE EMPLOI

Merci de vérifier le documents et
discuter la questi. de la coherence
du Bulletin de paie avec l'encaissement
effectif de l'argent.

Le prestataire de E.ON est:

Cabinet Consult Audit

GIL BENDIYAN

tph 01 44 82 09 25

port. 06 23 88 07 40

Cordialement



RECU POUR SOLDE DE TOUT COMPTE

Je soussigné(e) ANTONIO HAYA

demeurant 37 RUE DES MERLETTES

78360 MONTESSON

Reconnais avoir reçu de mon employeur SASU E.ON FRANCE

la somme de 614613,33 Euros, soit six cent quatorze mille six cent treize Euros trente trois centimes, le solde sera versé le 1er Février 2011 soit 100 000 Euros

par Virement

Cette somme m'est versée, pour solde de tout compte, en paiement des salaires, accessoires du salaire, remboursements de frais et indemnités de toute nature dus au titre de l'exécution et de la cessation de mon contrat de travail.

Avant déduction des charges sociales, cette somme que j'ai perçue correspond à un montant se décomposant comme suit :

Ind.transactionnelle Soumise	:	572628,53
Ind.Légale Conventionnelle	:	7968,53
I.Rupture conventionnelle exo.	:	199751,47

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en double exemplaire, dont un m'a été remis.

Je suis informé(e) que ce reçu peut être dénoncé dans les 6 mois à compter de la date indiquée ci-après et que, passé ce délai, je ne serai plus en droit de le contester.

Fait à PARIS

, le 27/04/10

Mention manuscrite
"Bon pour solde de tout compte"
et signature du salarié

SASU E.ON FRANCE
3 RUE DU QUATRE SEPTEMBRE
75002 PARIS
SIRET 501706360 00010 NAF 6420Z

Cotisations à URSSAF de PARIS 965 403257742001011
Conv. coll. DROIT SOCIAL

Indice Niveau
Coefficient Horaire 151,670
Emploi Conseiller du Président
Qualification
Département
Catégorie CADRE DIRIGEANT

Congés		Dates de congés		Repos compensateur	
Pris	0,000	Du	au	Pris	0,000
Restant	0,000	Du	au	Restant	0,000
Acquis	0,000	Du	au	Acquis	0,000

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/04/10 au 30/04/10
Paiement le 30/04/10 par Virement
N° de Sécurité Sociale 1640399134467 81
Matricule 015 Ancienneté 0 an(s) et 3 mois

M HAYA ANTONIO
37 RUE DES MERLETTES
78360 MONTESSON

N°	Désignation	Nombre	Base	Part salariale			Part patronale		Montants en Francs
				Taux	Gain	Retenue	Taux	Retenue	
3052	Ind.transactionnelle Soumise				572628,53				
	Total Brut				572628,53				
5000	Urssaf Maladie, veuvage		572628,53	0,850		4867,34	12,800	73296,45	
5004	Urssaf Allocation Familiale		572628,53	0,000		0,00	5,400	30921,94	
5007	Contribution de solidarité		572628,53	0,000		0,00	0,300	1717,89	
5010	Urssaf vieillesse Déplafonné		572628,53	0,000		0,00	1,600	9162,06	
5012	Urssaf AT		572628,53	0,000		0,00	1,100	6298,91	
7020	Retraite Cadre TC		11892,42	7,700		915,72	12,600	1498,44	
7042	C.E.T		11892,42	0,130		15,46	0,220	26,16	
8200	CSG déductible		555449,67	5,100		28327,93	0,000	0,00	
8201	CSG déductible/Transact°		193758,92	5,100		9881,70	0,000	0,00	
8202	CSG+CRDS imposable		555449,67	2,900		16108,04	0,000	0,00	
8203	CSG+CRDS imposable/Transact°		193758,92	2,900		5619,01	0,000	0,00	
	Total Cotisations					65735,20		122921,85	
9454	Ind Légale Conventionnelle				7968,53				
9459	IND.RUPT.CONVENTIONNEL EXO				199751,47				

SOLDE DE TOUT COMPTE AU 30/4/2010

Période		Année		Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantage en nature	Net imposable	Net à payer
Heures travaillées	0,00	303,34							
Heures supp.	0,00	0,00	EUR	572628,53	65735,20	122921,85	0,00	528620,38	714613,33
				606896,11	72486,19	136392,81	0,00	557114,07	Euros
			FRF	3756196,93	431194,65	806314,48	0,00	3467522,39	4687556,16
				3980977,52	475478,24	894678,18	0,00	3654428,74	Francs

Le bulletin est établi en Euros . Les valeurs exprimées en Francs sont indicatives, calculées au taux de 6,55957 .

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

1. L'employeur

SASU E.ON FRANCE

3 RUE DU QUATRE SEPTEMBRE

75002 PARIS

Statut juridique

SAS

N° SIRET

501706360

00010

Code APE/NAF

6420Z

Téléphone

01.42.98.93.60

N° d'affiliation à Pôle emploi (anc Assedic) ou à l'organisme ayant recouvré les cotisations d'assurance chômage :

(En cas de paiement groupé des cotisations, indiquez le n° d'affiliation à l'ASSEDIC (ou Pôle emploi) de recouvrement)

Organisme de recouvrement

ASSEDIC

N° d'affiliation

55 01090210Q 75 01

N° URSSAF

965 403257742001011

(CMSA, URSSAF, CCVRP, organisme centralisateur des paies dans chaque port pour les dockers)

Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 écoulé

9

Employeurs du secteur public (Art. L. 5424-1 du code du travail)

☐ Employeur en auto assurance☐ Employeur ayant conclu une convention de gestion

N° convention de gestion

Code analytique

☐ Employeur ayant adhéré à titre révocable

Date d'adhésion

Statut du salarié

☐ Adhésion aux régimes particuliers pour les emplois "aidés" (CES, Apprentis, emplois jeunes, etc.)

2. Le salarié

M

Nom de naissance

HAYA

Prénom

ANTONIO

Nom d'usage

Adresse

37 RUE DES MERLETTES

78360

MONTESSON

N° de sécurité sociale

1640399134467

81

Matricule MSA

Date de naissance

01/03/1964

Lien de parenté ou d'alliance avec le chef de l'entreprise

☐ oui☒ non

Si oui lequel ?

Niveau de qualification

(30) Cadre

Statut cadre ou assimilé

Oui

3. Caisses de retraite complémentaire du salarié

Sigle, nom et adresse des institutions de retraite

ARRCO

B2V Gestion CIRESA

6 Rue Emile Reynaud

75926

PARIS CEDEX 19

AGIRC

B2V IRIKASA

6 Rue Emile Reynaud

75926

PARIS CEDEX 19

Autres

(Pour les cadres ou assimilés affiliés à l'AGIRC et à l'ARRCO, les deux institutions doivent être renseignées.)

4. Emploi

Durée d'emploi du salarié

du 01/02/2010

au 30/04/2010

Dernier emploi tenu

Conseiller du Président

Dernier lieu de travail

PARIS

Dépt

75

Date d'engagement de la procédure de licenciement ou de notification de la démission ou de signature de la convention de rupture conventionnelle

24/03/2010

Préavis

Effectué

du

au

Non effectué

Payé

du

au

Non payé

du

01/04/2010

au

30/06/2010

Motif

Accord avec employeur

En cas d'affiliation à un régime spécial de sécurité sociale, indiquez la caisse :

URSSAF de PARIS

et le numéro d'affiliation : 965403257742001011

Assurance maladie Alsace-Moselle

Non

Catégorie d'emploi particulier

Statut particulier

Horaire de travail :

hebdomadaire

annuel

Dans l'entreprise

38,000

Du salarié

Motif en cas de différence

FORFAIT : CADRE DIRIGEANT

Nature du contrat :

CDI

Contrat de type particulier

5. Chômage total sans rupture de contrat de travail

(40) Chômage total sans rupture de contrat

Non

Date de reprise prévue

Demande d'allocations de chômage partiel à la DDTEFP

Non

Période indemnisée du

au

6. Motif de la rupture du contrat de travail

(20) Licenciement pour autre motif

Salariés licenciés dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (ou plan social)

Non

Date de la première présentation du plan aux instances représentatives du personnel

Congé de reclassement

Non

- Salarié licencié à l'âge de 55 ans ou plus -

Si une convention FNE a été conclue par l'entreprise, l'intéressé a-t-il refusé la proposition d'adhérer à la convention ?

(21) Non

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé concernant le salarié, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclassement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de Pôle Emploi. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.

ATTESTATION POLE EMPLOI

HAYA ANTONIO 184039913446781

SASU E.ON FRANCE

N° d'ordre

2

7.1 Salaires des 12 mois civils complets précédant le dernier jour travaillé et payé

Dernier jour travaillé et payé

31/03/2010

Période		Date paie	Heures travaillées	Jours non payés	Salaires bruts	Précompte Assurance chômage	Observations
du	au						
01/02/2010	28/02/2010	28/02/2010	151,670		17133,79	276,96	
01/03/2010	31/03/2010	31/03/2010	151,670		17133,79	276,96	

7.2 Primes et indemnités de périodicité différente des salaires, non mentionnées dans le cadre 7.1

Période couverte par l'indemnité ou la prime		Date de paiement	Nature de la prime ou indemnité	Montant soumis aux contributions d'assurance chômage
du	au			

7.3 Sommes versées à l'occasion de la rupture (solde de tout compte)

Salaires (versé après le dernier mois civil mentionné au cadre 7.1)

Période		Date de paiement	Nombre d'heures travaillées	Salaire brut	Précompte Assurance chômage (part salariale)
du	au				
01/04/2010	30/04/2010			572628,53	

Indemnité compensatrice de préavis

Indemnité compensatrice de congés payés

Nombre de jours ouvrables

Indemnité due par une caisse professionnelle

Total des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture

780348,53

Montant correspondant aux indemnités légales

dont indemnités :

légale de licenciement

7968,53

minimale de rupture conventionnelle

199751,47

(Montant correspondant à celui de l'indemnité légale de licenciement)

de fin de contrat à durée déterminée

de fin de mission

de départ à la retraite

spéciale de licenciement

spécifique de licenciement

due aux journalistes

légale de clientèle

légale due au personnel navigant de l'aviation civile

versée à l'apprenti en application art. L.6225-5 al 2 du CT

due en raison d'un sinistre

autres indemnités légales

Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective)

7968,53

Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction)

572628,53

Une transaction est-elle en cours ?

Non

8. Avance du fonds national de garantie des salaires

En cas de redressement ou de liquidation judiciaire, une avance de l'AGS :

a-t-elle été perçue ?

Non

Pour quelles créances ?

est-elle à percevoir ?

Non

Motif

9. Authentification par l'employeur

Je soussigné(e), (nom)

REIK

(prénom)

Christine

agissant en qualité de

Directrice Ressources Humaines

certifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui est, je le rappelle, le suivant :

(20) Licenciement pour autre motif

En cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la DDTEFP ou, le cas échéant, de refus de l'inspection du travail.

A PARIS

, le 30/04/2010

Personne à joindre concernant cette attestation

Cachet de l'entreprise

Signature

MATEUS Marie-Thérèse

Téléphone 01.44.82.09.25